## Commune de LIGINIAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du **25 avril 2025** à 20h00 selon convocation en date du 18 avril 2025

Président: M BIVERT Frédéric.

Présents: Mrs BIVERT - VINCENT - SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE -

BUSSIERE

Absents excusés: Mme VIGNAL (a donné procuration à M VINCENT)

Mme MINARD (a donné procuration à M MICHOUX)

M BRAZ (a donné procuration à M BUSSIERE)

M BOUILHAC (a donné procuration à M VERNIENGEAL)

Mme BRAULT (a donné procuration à M SIRIEIX)

Secrétaires de séance : M VINCENT et M TRONCHE

## <u>Délibération N°2025-031: Demande de subvention de l'Union départementale des sapeurs-pompiers</u> de la Corrèze

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de subvention reçue de la part de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Corrèze afin de financer l'organisation de :

- Le championnat de France de football sapeurs-pompiers National 2 à Brive-la-Gaillarde
- Le rassemblement familles pupilles de l'Union régionale des sapeurs-pompiers d'Aquitaine et Limousin

Cette association demande une subvention titre de l'exercice 2025 Monsieur le Maire demande donc à l'Assemblée de se prononcer sur ce point :

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée,

Acceptent d'accorder une subvention de 200 euros à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Corrèze

Envoyé en préfecture le 30/04/2025

Reçu en préfecture le 30/04/2025

Publié le 30/04/2025

ID: 019-211911300-20250425-DCM2025032-DE

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Mairie de LIGINIAC, le 25 avril 2025. Au registre sont les signaturés



